

**INCLUSION FINANCIERE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO : Etude sur les déterminants de l'exclusion sociale**

Hervé KULUDIKA, Bill BIATIAKANA LUMUENI et Rigobert MBUYU MUTEBA

Département de Sciences économiques, Département de Gestion des Entreprises et Organisation du Travail et Département de Sciences économiques de l'Université de Kinshasa.

ABSTRACT

Cette recherche a pour objectif d'analyser les déterminants de l'exclusion sociale, dans l'inclusion financière en République démocratique du Congo ; l'exclusion financière étant le problème et que l'inclusion financière (accès, utilisation, qualité et l'accessibilité-prix des services financiers) en soit la solution.

Il se déduit de l'analyse de cette étude que les femmes congolaises et les populations vivant en milieu rural n'ont pas généralement accès aux services financiers; en RD Congo, en moyenne, les hommes utilisent légèrement plus les services financiers que ne le font les femmes. Considérant la population qui utilise les services financiers formels, il s'observe que les femmes soient en réalité exclues à 71% alors que les hommes à 64%. Pour les hommes, 13% ont accès aux services bancaires, 23% ont accès à d'autres services financiers formels alors que pour les femmes, 10% ont accès aux services bancaires et 19% utilisent d'autres services financiers formels. Il se dénote que l'inclusion financière en RDC, a deux contraintes majeures influençant négativement son niveau ; il s'agit de manque de confiance dans les banques (50% des congolais enquêtés n'ont pas confiance) et le manque des différents documents exigés par les Institutions Financières (45%). D'autres facteurs sont aussi mentionnés comme frein à l'inclusion financière, il s'agit notamment de la faiblesse du pouvoir d'achat, du manque de connaissance des services financiers, de la thésaurisation, ainsi que la faible densité des infrastructures bancaires. Pour aboutir aux résultats de cette étude, nous avons fait recours à la méthode de quotas qui appartient à la famille des méthodes non-probabilistes.

Mots-clés : Inclusion financière, RDC, déterminant, exclusion sociale.

This research aims to analyze the determinants of social exclusion in financial inclusion in the Democratic Republic of Congo; financial exclusion being the problem and financial inclusion (access, use, quality and affordability of financial services) being the solution.

It follows from the analysis of this study that Congolese women and populations living in rural areas do not generally have access to financial services; In DR Congo, on average, men use financial services slightly more than women. Considering the population that uses formal financial services, it is observed that women are in reality excluded at 71% while men at 64%. For men, 13% have access to banking services, 23% have access to other formal financial services while for women, 10% have access to banking services and 19% use other formal financial services. It can be seen that financial inclusion in the DRC has two major constraints negatively influencing its level; This concerns a lack of confidence in banks (50% of the Congolese surveyed do not have confidence) and the lack of the various documents required by Financial Institutions (45%). Other factors are also mentioned as obstacles to financial inclusion. These include weak purchasing power, lack of knowledge of financial services, hoarding, as well as the low density of banking infrastructure. To arrive at the results of this study, we used the quota method which belongs to the family of non-probabilistic methods.

Keywords: Financial inclusion, DRC, determinant, social exclusion.

DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.14330699>

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) license.



1. INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, les pays en développement (PED) ont développé une aspiration profonde pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Ces objectifs sont devenus l'objectif principal de toutes les politiques en cours ou à mettre en place dans les prochains jours par les dirigeants.

Le bien-être est une aspiration de chaque pays et il n'est possible que dans un contexte d'accumulation des richesses qui favorise la croissance économique. Une meilleure qualité de vie : plus d'argent, une consommation de meilleure qualité, une meilleure accessibilité aux soins de santé, etc. ; c'est le désir de chaque personne ou de chaque nation. Il est impossible d'atteindre une vie meilleure si l'économie est engagée dans la voie de la croissance. Effectivement, la croissance implique pour une économie d'accumuler davantage de richesses afin d'atteindre l'objectif d'une meilleure qualité de vie.

L'étude des facteurs directs et indirects qui gouvernent la production des richesses est donc primordiale, car elle permet de déterminer ses origines, ses mécanismes ainsi que les obstacles.

Les recherches empiriques ont prouvé que l'investissement est un facteur clé de la croissance économique. Toutefois, il est impossible d'élaborer un investissement sans tenir compte des sources de financement et des mécanismes qui régissent l'affectation des divers projets.

Le secteur financier intervient justement à ce stade pour assurer le financement des investissements et répartir les ressources aux projets les plus rentables. En outre, cette branche est cruciale pour accroître la productivité des ressources et, par conséquent, pour stimuler le rythme de croissance économique.

Le financement est un défi majeur pour l'État et le secteur privé dans les pays où les systèmes financiers sont encore peu développés. Selon Beck et al. (2011), le développement financier favorise l'épargne et l'accumulation du capital, tout en assurant une allocation optimale des capitaux, ce qui peut stimuler la croissance et diminuer la pauvreté. Différentes études montrent que les pays ayant des systèmes financiers suffisamment développés, comme en Asie du Sud-Est, connaissent une croissance à long terme plus élevée que ceux dont la profondeur financière est plus faible, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne.

Afin de lutter contre cette exclusion financière, qui impacte à différents degrés les populations et les entreprises les plus vulnérables, tant dans les pays développés que dans les pays émergents et en développement, les pays du G20 ont décidé de placer l'inclusion financière en tête de l'agenda international du développement. Cette décision a été manifestée par le Partenariat global pour l'inclusion financière et la promotion de stratégies nationales ou régionales d'inclusion financière.

Lors de la définition des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 à New-York, les pays membres de l'ONU (193 États) ont mis en évidence l'importance de l'accès aux services financiers pour le développement humain, en particulier pour la réduction de la pauvreté. Son rôle dans la lutte contre la pauvreté a été reconnu en 2015 par les Objectifs du Développement Durable.

En République Démocratique du Congo, les données sur l'inclusion financière révèlent que le secteur financier congolais est principalement caractérisé par le secteur bancaire, qui se distingue par un taux de bancarisation très bas parmi les adultes (1% en 2011) et (4% en 2015), ce qui est inférieur à la moyenne africaine.

Effectivement, le rapport intitulé « Le microscope mondial 2016 : l'environnement favorisant l'inclusion financière » a examiné l'état actuel de l'inclusion financière dans 55 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe de l'Est. Dans ce rapport, douze indicateurs ont été utilisés pour évaluer le cadre réglementaire favorable à l'inclusion financière. Il effectue un classement global, c'est-à-dire à l'échelle mondiale, et un autre classement Afrique.

Il ressort de ce rapport que la RD Congo, se place à la queue c'est-à-dire dernière place africaine et 54ème place générale sur 55 pays donc l'avant dernier pays du classement mondial.

L'enquête de FINSCOPE en 2014 montre que seulement 12 % de la population interrogée est bancarisée, tandis que 88 % ne le sont ni directement ni indirectement. Malgré cela, la Banque Centrale du Congo a enregistré un taux de bancarisation de 17% pour la même période.

Il s'agit cependant de l'exclusion de la majeure partie des Congolais du système financier. De l'ensemble des 12% des Congolais qui ont des comptes bancaires dans une institution financière officielle, 72% en ont pour préserver l'argent volé et 55% pour y percevoir simplement leur salaire. De cette enquête, il est également ressorti que même au

sein de la SADC, la RD Congo se classe dernière avec seulement 12% des Congolais inclus financièrement, tandis que l'île MAURICE compte un secteur financier inclus à 85%.

Il est ardu d'élaborer des politiques solides qui pourraient soutenir la RDC dans la résolution des défis de développement en favorisant le développement d'une économie diversifiée et intégrée dans ce contexte de non-inclusion financière. Face à toutes les avantages que l'inclusion financière offre, il est intéressant de se demander quelle est l'état actuel de l'inclusion financière en République Démocratique du Congo et quelles sont les répercussions de cette dernière sur la croissance économique du pays.

Le but de cette étude consiste à repérer les facteurs qui contribuent à l'exclusion financière et sociale et à les surmonter pour améliorer l'inclusion financière en RD Congo. Il s'agit d'une recherche analytique et prospective sur l'inclusion financière, qui démontre que la République Démocratique du Congo peut rapidement améliorer les conditions de vie de sa population en améliorant l'accès aux services financiers.

Pour ce faire, cette étude est subdivisée en deux parties : la première partie porte sur le cadre théorique de l'inclusion d'un système financier et la deuxième partie porte sur l'analyse des déterminants de l'inclusion financière en RDC.

2. CADRE THEORIQUE

2.1. Notions sur l'inclusion financière

2.1.1. Définitions

L'inclusion financière désigne le pourcentage de personnes et d'entreprises qui font usage des services financiers offerts par les fournisseurs de services financiers officiels (banques traditionnelles, coopec, institutions de microfinance, sociétés d'assurance...).

Selon l'Organisation des Nations Unies, l'inclusion financière fait référence à l'accès à une variété de services financiers tels que l'épargne, le crédit à court et long terme, le crédit-bail et l'affacturage, les hypothèques, les assurances, les pensions, les paiements, les virements en devises locales et les envois de fonds internationaux, à un prix abordable pour tous les ménages et entreprises.

D'après l'UNCDF, l'inclusion financière se réalise lorsque tous les ménages et entreprises ont accès, à un prix abordable, à une variété de services financiers (épargne, crédit, crédit-bail et affacturage, hypothèques, assurance, pension, paiement, virements locaux et envois de fonds internationaux) offerts par des institutions financières durables qui opèrent dans un cadre réglementé.

Selon l'Organisation Internationale de Droit du Développement, l'inclusion financière est définie comme « la fourniture de services financiers solides et abordables aux individus sans compte bancaire et incapables d'accéder au système financier officiel ».

Pour ce travail, la définition qui nous intéresse le plus est celle fournie par la Banque mondiale. L'inclusion financière est définie par la Banque Mondiale comme un état où toute la population et les entreprises bénéficient de services financiers adaptés à leurs besoins : épargne, moyens de paiement (y compris les transferts de fonds), crédit, assurance. De manière responsable et durable, ces services sont fournis de manière optimale par différents acteurs formels tels que les banques, les établissements financiers non bancaires, la Poste, les institutions de microfinance, les sociétés d'assurance, les sociétés de transfert de fonds et les opérateurs de téléphonie mobile.

En revanche, l'exclusion financière se produit lorsque quelqu'un se trouve dans une situation où il ne peut pas bénéficier de tels services, ou lorsque les services auxquels il a accès ne répondent pas à ses besoins ou ne sont pas proposés par des prestataires traditionnels.

On considère que les produits et services financiers sont appropriés lorsque leur offre, leur organisation et leurs coûts ne suscitent pas de problèmes d'accès et/ou d'utilisation pour le client. Dans la démarche vers une intégration financière complète, l'obtention d'un compte d'opérations courantes représente la première étape. En effet, une personne qui possède un compte bancaire a la possibilité de réaliser toutes les opérations : épargner, prendre un emprunt, recevoir des paiements, effectuer des dépôts et des retraits de liquidités. Il a donc la possibilité de financer l'investissement en déposant des fonds et en épargnant, ce qui entraînerait une augmentation de la production nationale, ce qui entraînerait une diminution de la pauvreté et un soutien durable à la valeur de la monnaie nationale.

Étant donné qu'un compte bancaire peut également être utilisé comme un moyen d'accéder à d'autres services financiers, le groupe de la Banque Mondiale s'efforce de permettre à chaque adulte d'y accéder, partout dans le monde, grâce à son initiative visant à garantir un accès universel aux services financiers.

2.1.2. L'importance de l'inclusion financière

De nombreux gouvernements et régulateurs financiers, notamment les banques centrales, sont intéressés par l'inclusion financière. La relation entre l'inclusion financière, la stabilité financière et la croissance économique est ainsi démontrée. Une stabilité financière durable est difficile à imaginer alors qu'une grande partie de la population et des entreprises reste financièrement exclue du système économique. L'inclusion financière encourage la compétition entre les établissements financiers en mettant l'accent sur la variété et la qualité de leurs produits pour attirer un maximum de clients et de transactions, tout en maintenant certains canaux informels légaux.

En revanche, l'inclusion financière se manifeste sur le plan social en accordant une attention particulière aux femmes, en favorisant l'accessibilité des particuliers, des petites, moyennes et micro-entreprises et en les intégrant dans le secteur financier officiel par l'offre de services financiers, en les rendant accessibles aux catégories marginalisées, dans un souci d'intérêt public de création d'emplois. Cela favorise la croissance économique et donc la réduction de la pauvreté, ainsi que l'amélioration de la répartition des revenus et l'augmentation du niveau de vie.

2.2. Revue de la littérature sur l'inclusion financière

2.2.1. Impact de l'inclusion financière sur la croissance économique

L'accès à des services financiers, à des coûts bas, permet aux agents économiques défavorisés de disposer de plus de ressources financières pour augmenter le niveau de leur épargne. La mobilisation de l'épargne est indispensable pour la consommation future et les investissements dans des activités génératrices de revenus. Ce lien entre l'inclusion financière et la croissance a fait l'objet d'une série d'études récentes.

DEMIRGÜÇ-KUNT et KLAPPER (2013), deux experts de la Banque Mondiale, dans une étude portant sur 148 pays aussi bien développés qu'en développement, montrent que des mesures favorisant l'accès aux services financiers, permettent aux ménages d'augmenter leur propension à épargner pour accroître leurs investissements.

En outre, à travers une étude menée dans deux pays africains, à savoir le KENYA et la TANZANIE, KAREN et al. (2010) de l'Institut de Développement International démontre que l'inclusion financière permet aux ménages d'investir dans l'accumulation du capital humain, de démarrer ou de développer une entreprise et d'investir dans l'utilisation des intrants agricoles pour augmenter le niveau du capital physique. Leurs résultats laissent également apparaître que les ménages ayant accès aux services financiers adoptent de nouveaux équipements technologiques.

Comme le suggère la littérature économique, la croissance dépend des stocks de capital physique, humain et du progrès technologique. Ainsi, en améliorant l'accès aux services financiers de base, l'inclusion financière accroît le niveau d'investissements des ménages, et en conséquence, agit sur les déterminants de la croissance que sont les stocks de capital.

Le crédit constitue le deuxième canal par lequel l'inclusion financière pourrait affecter les investissements. En favorisant l'ouverture d'un compte bancaire ou d'épargne, elle permet l'accès aux crédits des populations, traditionnellement exclues des circuits financiers classiques.

Sur le plan macroéconomique, l'inclusion financière contribue à la croissance économique. En effet, selon un rapport récemment publié par le Groupe Consultatif pour l'Assistance aux Pauvres (CGAP), elle serait positivement corrélée à la croissance économique

et au développement, dans la mesure où elle alloue efficacement les ressources financières disponibles dans une économie.

2.2.2. Impacts de l'inclusion financière sur la réduction des inégalités de revenus et de la pauvreté

L'extension des services financiers aux couches les plus défavorisées de la population contribue à la réduction des inégalités de revenus et de la pauvreté. En effet, selon une étude de la Banque Mondiale, les mesures favorisant le bon fonctionnement du secteur financier aident les agents économiques à surmonter les barrières liées à l'accès aux services financiers et, en conséquence, à réduire les inégalités de revenus et la pauvreté, en vue de préserver la croissance.

Sur le plan empirique, des chercheurs ont étudié, à travers des modèles économétriques, le lien entre l'approfondissement du secteur financier et les indicateurs sociaux que sont les indicateurs de pauvreté et l'indice de Gini (Beck et al. 2007 ; Jalilian et Kirkpatrick, 2005)

Ces études parviennent à la conclusion générale selon laquelle l'inclusion financière joue un rôle fondamental dans la réduction des inégalités de revenus et de la pauvreté. En prenant le ratio des crédits domestiques accordés par les banques et les institutions financières rapportés au PIB, Beck et al. (2007) trouvent que ce dernier réduit les inégalités et la pauvreté. De façon concrète, les auteurs soulignent que 60% de l'effet positif du secteur financier est véhiculé par la croissance et 40% s'opère par l'intermédiaire de la réduction des inégalités de revenus.

2.3. Figures

2.3.1. Utilisation des services financiers sur le plan national

Cette situation peut être représentée comme suit :

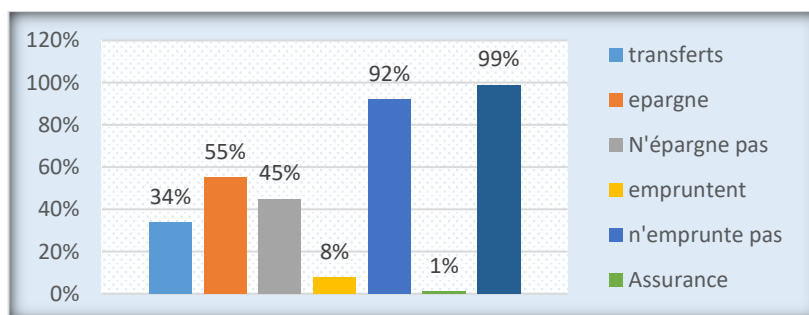


Figure 1. Utilisation des services financiers en 2014

Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête FinScope2014

Ce graphique qui fournit un aperçu général de l'utilisation des services financiers en RDC, nous montre clairement qu'en RD Congo, il y a une très faible utilisation des services financiers. L'emprunt (crédit) et l'assurance sont les services financiers les moins utilisés par les Congolais en 2014.

2.3.2. utilisation des services financiers en 2015

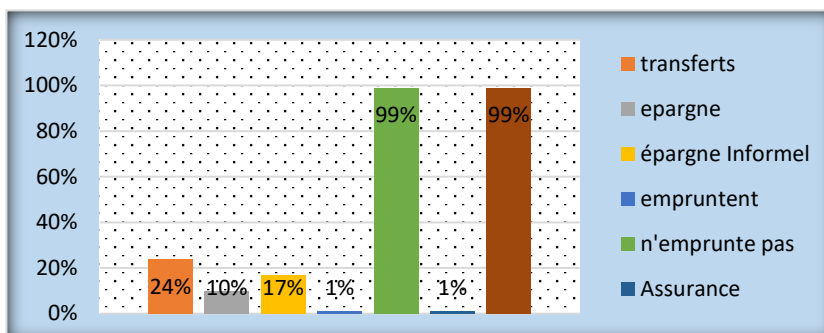


Figure 2. utilisation des services financiers en 2015

Source : Auteurs, à partir des données de l'étude FinScope 2015

Il est une évidence que l'accès et l'utilisation des services financiers sont corrélés positivement à l'amélioration des conditions de vies des peuples. Ce n'est pas étonnant que les congolais croupissent dans la misère car ils n'utilisent presque pas les services financiers.

2.3.3. exclusion financière par genre en RDC

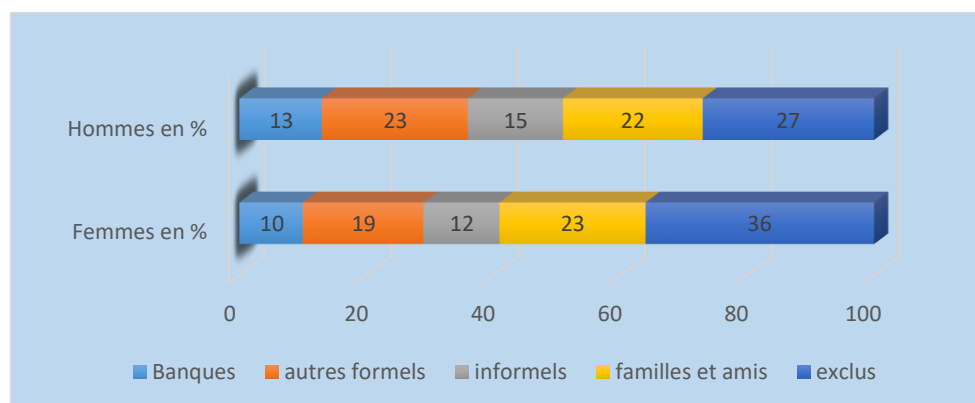


Figure 3. exclusion financière par genre en RDC.

Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête FinScope 2015

Si nous devons considérer seulement la population utilisant les services financiers formels, les femmes sont en réalité exclues à 71% alors que les hommes à 64%. Pour les hommes, 13% ont accès aux services bancaires, 23% ont accès à d'autres services financiers formels alors que pour les femmes, 10% ont accès aux services bancaires et 19% utilisent d'autres services financiers formels.

2.3.4. Utilisation des comptes bancaires

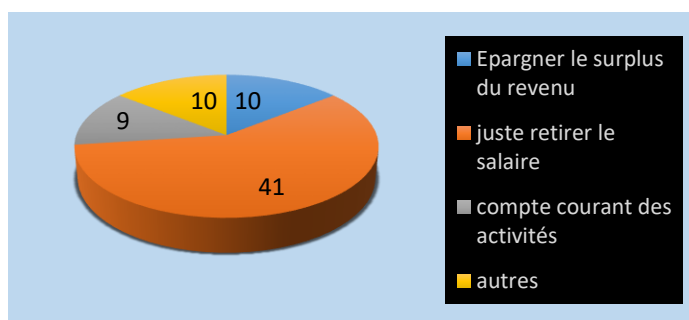


Figure 4. Utilisation des comptes bancaires

Source : propre aux auteurs, selon notre enquête

Au niveau de Kinshasa, notre enquête a révélé que plus de la moitié des Congolais interrogés 135 sur 200 (soit 67,5%) utilisent leurs comptes justes pour retirer leurs salaires.

2.3.5. Contraintes à l'inclusion financière

En ce qui concerne les facteurs qui empêchent les congolais d'accéder aux services financiers, notre enquête révèle les contraintes qui sont représentées dans la figure suivante :

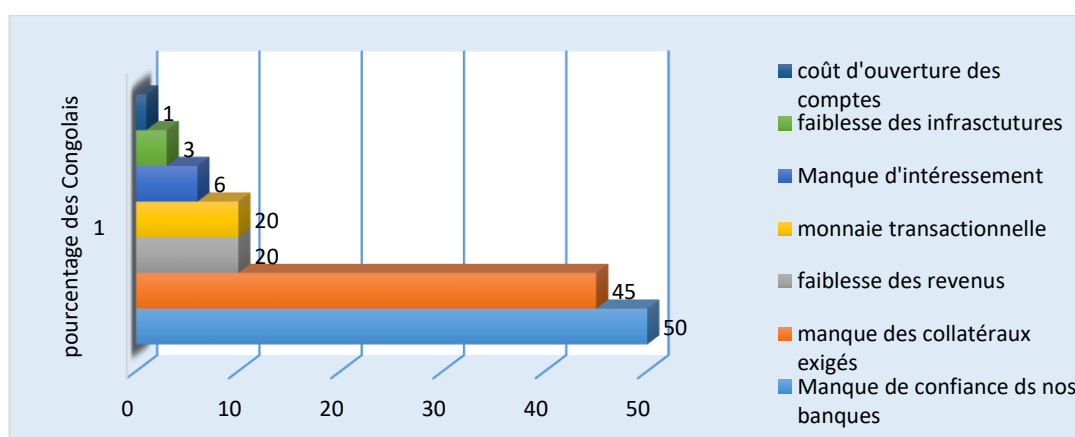


Figure 4. Contraintes à l'inclusion financière

Source : Auteurs, à partir de notre enquête

La lecture de cette figure nous décrit déjà deux contraintes majeures qui influencent négativement le niveau de l'inclusion financière en RD Congo. Il s'agit du manque de confiance dans les banques (50% des congolais enquêtés n'ont pas confiance) et le manque des différents documents exigés par les Institutions financières (45%).

2.3.6. Entraves à l'obtention du crédit

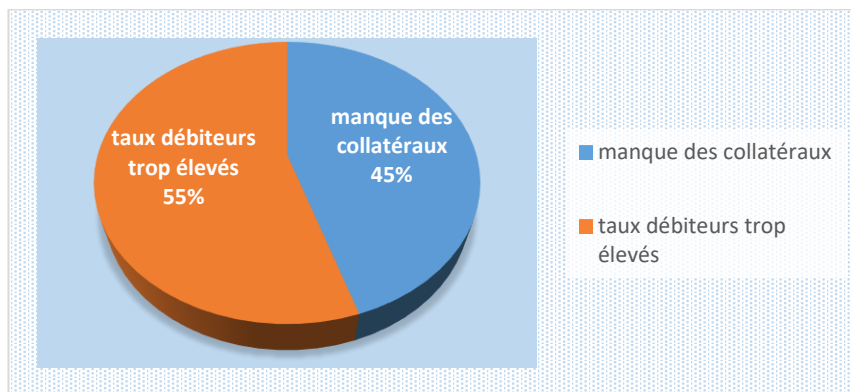


Figure 6. Entraves à l'obtention du crédit

Source : auteurs, à partir de l'enquête.

En ce qui concerne un service financier spécifique « le crédit », sur les 99% des congolais qui n'en ont pas accès, 45% c'est à cause de manque des collatéraux exigés par les banques et 55% à cause des taux débiteurs des banques qui sont trop élevés lors du remboursement.

3. ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE EN RDC

L'analyse des contraintes dans cette section de ce travail sera basée sur une combinaison des résultats provenant de notre enquête et des enquêtes FinScope pour les années 2014 et 2015 sur l'inclusion financière. La première étant limitée dans la ville province de Kinshasa, il est indispensable qu'elle soit complétée par la seconde qui couvre toute l'étendue du territoire national Congolais.

Il existe plusieurs méthodes de choix de l'échantillon. Cette étude a opté pour la méthode des quotas qui appartient à la famille des méthodes non probabilistes. En regroupant les 24 communes de la ville de Kinshasa en cinq aires géographiques (c'était le tirage au premier degré), nous avons fait en suite le tirage au deuxième degré en choisissant quelques communes parmi les cinq aires géographiques formés au premier tirage.

Puis, nous avons fait un dernier tirage en choisissant quelques quartiers (points chaud) dans les communes choisis au deuxième tirage. Compte tenu des contraintes temporaires et budgétaires qui pèsent sur nous et le fait que notre enquête ne vient qu'en complément des enquêtes FinScopes, la taille de l'échantillon de cette enquête est de 200 Congolais en raison de quarante congolais par aire géographique.

Mais avant de voir en détail les contraintes qui empêchent les congolais d'avoir accès aux services financiers, il est important que nous puissions d'abord faire un état des lieux de l'inclusion financière.

3.1. Etat des lieux de l'inclusion financière en RD Congo

Cette première partie de cette section sera consacrée à l'état des lieux de l'inclusion financière.

3.1.1. Utilisation des services financiers sur le plan national

L'enquête FinScope 2014 a montré que :

34% des adultes en RDC envoient ou reçoivent de l'argent de/ou à leurs familles, parents et enfants chaque mois ; 55% des adultes épargnent ; 45% des adultes n'épargnent pas ; 8% des adultes empruntent ; 92% des adultes n'empruntent pas ; 1% des adultes ont une assurance contre 99% qui n'en ont pas.

L'enquête FinScope 2015 sur l'inclusion financière en RD Congo nous révèle que: 24% des adultes utilisent les services de transferts de fonds; 10% des adultes épargnent avec les prestataires officiels de service financiers; 17% des adultes épargnent dans des groupes informels d'épargne ; 1% des adultes Congolais ont une assurance ; 1% d'adultes empruntent auprès d'une institution financière formelle.

En gros, seulement 27% des Congolais épargnent dans les institutions financières (formelles 10% et informelles 17%). L'épargne nationale s'élève à 3,3 milliards de dollars américains, soit 35 dollars américains par adulte (Banque mondiale, 2016). Ce montant représente 5% du revenu national brut (RNB). Il est très faible comparé à la moyenne de 19% observable en Afrique sub-saharienne.

Seul 1% des congolais ont accès au crédit et pourtant, la grande partie de la population vit en dessous du seuil de pauvreté donc ont un très faible revenu. C'est normalement l'accès aux différents types des crédits qui devait les permettre d'investir dans les activités productives afin d'améliorer leurs conditions de vies.

En RDC, l'utilisation des services financiers brosse un tableau sombre. Si l'ensemble de la population est pris en compte (y compris les 19 millions d'adultes vivant en milieu rural). Il y a environ 40 millions d'adultes en RDC et la majorité d'entre eux n'utilisent pas les services financiers : plus de 25 millions d'adultes sont totalement exclus (FinScope 2015).

Le contraste est même plus prononcé si l'on ne considère que ceux qui ont accès aux services financiers formels ; ils ne sont que 7 millions. Seulement 1 million de personnes ont plus d'un type de service financier officiel.

3.1.2. Exclusion financière par genre en RDC

Comme un peu partout en Afrique subsaharienne, les femmes et les populations vivant en milieu rural n'ont pas généralement accès aux services financiers. En RD Congo, en moyenne, les hommes utilisent légèrement plus les services financiers que ne le font les femmes.

3.1.3. La bancarisation

La bancarisation représente le pourcentage de la population ayant accès aux services bancaires. Elle est une caractéristique qui traduit le niveau développement d'un pays.

En RDC, le processus de bancarisation a été lancé par le gouvernement en Aout 2011 avec la paie des institutions politiques pour un effectif de 2444 unités. En juillet 2012, le gouvernement a accéléré le rythme avec 141785 unités. En décembre 2013 la population bancarisée était de 634973 Congolais.

Evolution du taux de bancarisation en RDC

Il existe plusieurs modes de calcul du taux de bancarisation (tb) ; trois d'entre eux sont exposés ici et, le choix dépend des objectifs visés :

- $Tb = Pc / Pa * 100$, avec Pc : nombre des personnes ayant un compte bancaire et Pa : population active
- $Tb = Mc / Mt * 100$, avec Mc : nombre des ménages ayant un compte bancaire et Mt : total des ménage
- $Tb = Nc / Pa * 100$, avec Nc : nombre des comptes bancaires des particuliers et Pa : la population active.

3.1.4. La concentration des distributeurs des services financiers dans les zones urbaines principalement à Kinshasa.

S'agissant de la distribution, le tableau est tout aussi sombre. La distribution des services financiers est pour la plupart encore basée sur les agences qui constituent les seuls fournisseurs faisant actuellement usage d'agents et pour une fonctionnalité limitée.

Le rapport sur l'inclusion financière RDC 2016 révèle que la densité des agences et des GAB est très faible, comme l'est le réseau actif des agents de la monétique mobile. Exprimé en termes de superficie, le tableau est bien plus sombre : il existe seulement 0,14 agences de banque et 0,19 GAB pour 1000 km² en RDC. En 2015, plus de la moitié des 229 agences des banques était située à Kinshasa.

3.1.5. La prédominance des services informels

Dans un contexte marqué par des contraintes et des incertitudes de l'environnement du secteur financier, il n'est pas surprenant que de nombreuses personnes aient recours à la famille et aux amis ou aux services financiers informels pour résoudre leurs problèmes financiers. Il existe plusieurs services informels en RD Congo comme nous le montre l'encadré 1 à la page suivante. Et les transactions se font presque toujours en espèce.

Les espèces supplantent les autres instruments de paiement pour toutes les transactions effectuées au quotidien. 70% des répondants de FinScope (2015) ont déclaré qu'ils pensent pouvoir s'appuyer sur leurs voisins en temps de crise. L'église joue un rôle particulièrement important : 61% des répondants ont affirmé qu'ils peuvent recourir à l'église ou aux groupes religieux en périodes difficiles.

Des mécanismes d'appui informel couvrent également les services financiers afin d'aider les gens à faire face aux chocs financiers et à réguler les revenus.

3.2. Quelles contraintes empêchent l'accès aux services formels ?

Après l'état des lieux de l'inclusion financière faite à la première partie de cette section, cette seconde partie sera consacrée à l'étude des contraintes.

Les différentes contraintes sont analysées dans les lignes suivantes selon l'offre et la demande des services financiers.

Du point de vue de la demande, il est évident que le manque des connaissances, faiblesse des revenus, manque de confiance et la thésaurisation constituent des principales entraves à la consommation des services financiers, comme indiqué dans les lignes suivantes:

- **Manque de confiance.**

L'histoire du conflit a conduit à des périodes d'hyperinflation et à une panne du système financier à la fin des années 1990, qui s'est poursuivi jusqu'au début des années 2000. L'héritage de cette période trouble persiste et se traduit par un manque de confiance envers le système financier et un intérêt particulier accordé à la sécurité des fonds. L'enquête FinScope 2015 confirme le manque de confiance:

Seulement 37% des personnes interrogées par FinScope ont déclaré faire confiance aux banques contre 63% des congolais qui n'ont pas confiance.

Ce résultat est aussi confirmé par notre enquête qui révèle que presque la moitié des congolais enquêtés (50%) n'ont pas confiance aux banques Congolaises surtout à l'approche des élections ou à la fin d'un régime politique.

Voici le témoignage d'un ancien client des Institutions bancaires : "J'avais l'habitude d'épargner dans des banques commerciales, mais depuis que j'ai perdu mon argent l'année dernière je n'ai plus confiance aux banques ou aux institutions financières en générale. Vous comprenez à présent pourquoi je n'ai plus confiance aux banques. Cette situation est délicate pour moi, j'en ai moi-même fait l'expérience." Propriétaire d'un petit commerce, à Goma.

- **La faiblesse du pouvoir d'achat, quoi épargner ?**

20% des congolais interrogés attestent n'avoir pas un revenu suffisant pour détenir un compte bancaire. Alors qu'ils ont un maigre revenu qui ne leur permet pas de couvrir les

deux bouts du mois, qu'est-ce qu'ils vont épargner. Ils préfèrent n'est pas avoir un compte bancaire.

- **Le manque de connaissance.**

Les années 90 ont tuées la confiance dans les intermédiaires financiers évoluant en République Démocratique du Congo. Et les générations qui ont suivies ont grandi presque dans les services financiers informels compte tenu du fait que la plupart des services financiers de détails n'étaient pas disponibles.

Au début des années 2000, une génération de Congolais a émergé, incapable d'utiliser les services bancaires et d'autres services financiers. De nos jours, de nombreuses personnes ne sont toujours pas informées du rôle que les services bancaires et d'autres services financiers doivent ou peuvent jouer alors, comment en faire un usage efficace. Les entretiens menés par FinScope montrent également qu'il existe une connaissance limitée des services financiers offerts en RD Congo par les intermédiaires financiers et même la différence entre les banques, les IMF et les caisses d'épargnes et de crédit.

- **Le manque d'intéressement**

6% des Congolais faisant parti de notre échantillon ne s'intéressent pas à détenir un compte bancaire. Et pourtant, comme nous l'avons vu, la détention d'un compte bancaire est qualifiée : « la première étape » dans le processus d'inclusion financière. Les autres services financiers n'apparaissent donc pas trop importants pour eux.

- **Thésaurisation : je préfère garder la monnaie fiduciaire pour mes transactions courantes.**

Etant donné une multiplicité des transactions qu'ils doivent effectuées, 20% des congolais interrogés préfèrent garder les billets de Franc Congolais afin de ne pas trainer devant des guichets des banques pour faire un retrait en faisant la file d'attente et les différents problèmes de connexion.

“Bien que je sois payé via ma banque, je n'épargne pas là-bas parce qu'il y a trop de problèmes quand je veux retirer mon argent. Voilà pourquoi je garde mon argent quelque part autour de moi, non loin de ma maison, parce que la banque est loin, trop conventionnel, et a trop de problèmes de connexion¹.”

Ces obstacles du côté de la demande sont renforcés par un certain nombre de facteurs observables du côté de l'offre :

- **Faible densité des infrastructures, absence d'une distribution efficace.**

Les données de FinScope2015 relatives à la demande attestent que cet élément constitue un obstacle à l'accès : 73% de personnes ne savent pas où se trouve le GAB le plus proche et 65% ne savent pas où se trouve l'agence bancaire la plus proche. En matière de couverture mobile, entre 40% et 50% de la population ne sont pas du tout couverts par un réseau mobile (GSMA, 2013).

¹ MIA T. et al. « Les entretiens qualitatifs de l'étude MAP sur la demande ». P 30

Notre enquête bien que menée seulement dans la ville de Kinshasa où il y a la plus forte concentration des agences bancaires et GAB prouve aussi que 3% des congolais interrogés n'ont pas un compte bancaire car les agences bancaires, les distributeurs automatiques de billets se trouvent à une longue distance.

3.3. Tableaux

Tableau 1: Evolution du taux de bancarisation de 2011 à 2013

	2009	2010	2011	2012
Nombres de comptes bancaires	400000	600000	741370	1274034
Population active	50,5207346	50,6119516	50,6206158	50,6657822
Taux de bancarisation	0,0791%	0,1185%	2%	2,51%

Source: auteurs, à partir des données de la BCC sur la surveillance des intermédiaires financiers pour le nombre des comptes bancaires et BM pour la population active.

Comme on peut le voir sur ce tableau, le taux de bancarisation accuse une légère augmentation surtout à partir 2011. Le gouvernement a donc fait des efforts significatifs pour améliorer l'utilisation des services financiers. Il convient de signaler qu'en 2014, le taux de bancarisation s'est situé à 12%.

Tableau 2: Densité de l'infrastructure de distribution des services financiers

Description	RDC	Angola	Brésil
GAB pour 100 000 adultes	1,14	22,97	129,25
GAB pour 1 000 km ²	0,19	2,08	23,86
Agences des banques commerciales pour 100 000 adultes	0,82	12,86	47,32
Agences des banques commerciales pour 1 000 km ²	0,14	1,16	8,74
Agents de monétique mobile	32,000 actifs: 8 000	Aucune donnée	Aucune donnée

Source: Auteurs selon les données de la Banque mondiale (2016)

3.4. Recommandations

Au regard des résultats obtenus dans cette étude, les recommandations suivantes ont été faites à l'autorité de régulation en vue de rendre inclusif le système financier RD Congolais :

- ❖ Promouvoir et maintenir la stabilité des Intermédiaires financiers pour rétablir et augmenter la confiance détruite par les années d'hyperinflation couplées des pillages. Cette confiance est aussi nécessaire pour rassurer les acteurs financiers de la sureté de l'exercice de leur activité au pays ;
- ❖ Promouvoir l'éducation financière pour faire connaître les différents services financiers ainsi que leurs importances au grand publique mais aussi pour accroitre la culture financière en RD Congo ;

- ❖ Mettre en place et rétablir les institutions financières spécialisées, les banques d'investissement et les sociétés financières en vue de financer certains projets dont la participation à la croissance économique est potentiellement énorme mais que les banques classiques ne financent pas ;
- ❖ Renforcer les distributeurs des services financiers sur toute l'étendu national ;
- ❖ Promouvoir l'intermédiation pour augmenter l'investissement. Compte tenu du faible niveau de crédit, il est impératif d'alléger les conditions d'accès au crédit (taux d'intérêt, garantie, échéance) ;
- ❖ Améliorer les options en matière de gestion des risques en augmentant le nombre des sociétés d'assurance et améliorer la performance de celle qui existe déjà afin de rendre le marché d'assurance plus compétitif ;
- ❖ Accroître la culture bancaire par une loi délimitant un seuil au-delà duquel aucune transaction ne peut se faire en espèces mais que toutes les transactions se passent par la voie bancaire.

4. CONCLUSION

L'inclusion financière dans les pays sous équipés comme la RDC constitue à ces jours une question fondamentale dans la mesure où ce pays dispose d'un grand marché intérieur potentiel susceptible de booster l'utilisation des services financiers et lutter ainsi efficacement contre la pauvreté.

Notre étude montre qu'en termes des contraintes à l'inclusion financière en RDC, deux contraintes majeures influencent négativement le niveau de l'inclusion financière en RD Congo. Il s'agit du manque de confiance dans les banques (50% des congolais enquêtés n'ont pas confiance) et le manque des différents documents exigés par les Institutions financières (45%). D'autres facteurs sont aussi mentionnés comme frein à l'inclusion financière. Il s'agit notamment de la faiblesse du pouvoir d'achat, du manque de connaissance des services financiers, de la thésaurisation, ainsi que la faible densité des infrastructures bancaires.

Les pistes importantes pour ce faire demeurent la résolution des problèmes structurelles et la bonne gestion des faits conjoncturels. De manière spécifique il faudrait : assurer la pérennité des Intermédiaires financiers pour rétablir et augmenter la confiance détruite par les années d'hyperinflation couplées des pillages, la promotion de l'éducation financière pour faire connaître les différents services financiers ainsi que leurs importances au grand public mais aussi pour accroître la culture financière en RD Congo. Aussi, améliorer les options en matière de gestion des risques en augmentant le nombre des sociétés d'assurance et améliorer la performance de celle qui existe déjà afin de rendre le marché d'assurance plus compétitif. Le renforcement des distributeurs des services financiers ainsi que des institutions financières spécialisées.

REFERENCES

- [1] AMABLE B., « Systèmes financiers et croissance : les effets du court-terme, in revue économique, Vol. 46, N°3, 1995.
- [2] BABACAR S. et al. « Promotion de l'inclusion financière : rôle des banques centrales » in revue économique et monétaire, N°16-décembre 2014.
- [3] BAYOT B. et JERUSALMY, « Rapport inclusion financière en Belgique », in réseau financement alternatif 2011.
- [4] BECK, T., DEMIRGÜÇ-Kunt A. and LEVINE R. (2007): « Finance, Inequality and the Poor », Journal of Economic Growth.
- [5] D'COSTA M. « Inclusion financière » in revue de développement et civilisations N°419 années 2014.
- [6] FEC, « Etat de lieux de l'économie Congolaise : problèmes et pistes de solutions », Kinshasa mars 2007.
- [7] GUERINEAU S., « L'inclusion financière en Afrique Subsaharienne : faits stylisés et déterminants ».
- [8] JALILIAN H. et KIRKPATRICK C., « Does Financial Development Contribute to Poverty Reduction ? », The Journal of Development Studies, vol 41, p. 636-656, (2005).
- [9] KABUYA K. et TSHIUNZA M., « L'économie congolaise en 2000-2001 : contraction, fractionnement et enlèvement », in l'Afrique des grands lacs, annuaire 2000-2001, KINSHASA, juin 2001.
- [10] K
ABUYA K. et TSHIUNZA M., « La politique économique revisitée en RDC : pesanteurs d'hier et perspectives », in l'Afrique des grands lacs, annuaire 2005-2006, KINSHASA
- [11] KEZA P. J., « Les enjeux économiques de la bancarisation en Afrique Subsaharienne », Centre d'études stratégiques du bassin du Congo 2006-2008.
- [12] KI
NG R. et LEVINE R., 1993 « Finances et croissance Schumpeter pourrait être droit » Quaterly Journal of Economies, Vol.108, No. 3.
- [13] M
ATABISI L.N., **Microfinance and Postconflict Reconstruction of financial services**, Ed. LAP LAMBERT Academic Publishing 2012.
- [14] M
ATABISI N.,«Economic reconstruction at the community level following political and armed conflicts : a microfinance approach »,in Cahiers économiques et sociaux, Vol. XXX, N°1-2 juin 2013.
- [15] P
ASALI, « Où est le fromage ? Synthétiser une littérature géante sur les causes et les conséquences du développement du secteur financier » Banque Mondiale, 2013.
- [16] Y
ERE I. et MALINGUMU C. « Mobile banking et inclusion financière au Congo-Kinshasa : la téléphonie mobile à la rescousse de l'inclusion financière ? » in VIIème journée de la microfinance, Saint-Louis, Sénégal 2017.

